

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Avignon Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 30/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Yannick Malevergne, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle d'Avignon Université, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle d'Avignon Université a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par M. Yannick Malevergne, professeur de finance à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Florent Laroche, maître de conférences en mécanique, génie mécanique, génie civil à l'École centrale de Nantes — Nantes Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Jean-Pierre Borel, professeur des universités en mathématiques à l'université de Limoges ;
- M. Laurent Gatineau, président de l'université CY Cergy Paris Université ;
- Mme Lucie Gianola, chargée de mission pour les technologies, la recherche et l'innovation au ministère de la Culture ;
- M. Frédéric Huneau, professeur des universités en sciences de la Terre à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- Mme Luna-Marie Pelchat, étudiante à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Mme Françoise Peyrard, professeure agrégée en lettres modernes à l'université Clermont Auvergne ;
- M. Marcin Stawiarski, maître de conférences en études anglophones à l'université de Caen Normandie ;
- Mme Pauline Vidal-Delplanque, maître de conférences en droit public à l'université de Lille.

M. Gilles Jacoud, conseiller scientifique, et Mme Maéva Moukala, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

Avignon Université (AU) est un établissement pluridisciplinaire (sans secteur santé) accueillant près de 7 500 étudiants, dont environ un millier en master.

L'offre de formation d'AU s'inscrit dans un environnement local marqué par la présence d'acteurs universitaires de grande taille (e.g. Aix-Marseille université [AMU]) avec lesquels l'établissement compose en développant ses spécificités au travers d'axes thématiques différenciants. Ainsi, dans la continuité de la structuration mise en avant lors de la phase bilan, le projet d'offre de formation s'articule autour de deux grands axes : Agrosciences et Culture, patrimoine, sociétés numériques (CPSN), qui ont vocation à se renforcer et à donner naissance à deux instituts thématiques. Ces deux instituts absorberont les quatre composantes disciplinaires que sont les unités de formation et de recherche (UFR) Arts, lettres et langues (ALL), Droit, économie, gestion (DEG), Sciences humaines et sociales (SHS) et Sciences, technologies, santé (STS), qui portent aujourd'hui, au côté de l'institut universitaire de technologie (IUT), l'offre de formation d'AU.

AU propose un total de 46 mentions en demande d'accréditation, parmi lesquelles 16 licences générales, 13 bachelors universitaires de technologie (BUT) et licences professionnelles (LP) et 17 masters. 7 de ces mentions relèvent du domaine ALL, 13 du domaine DEG, 6 du domaine SHS et 20 du domaine STS. On note la création d'une licence générale (*Science politique*), d'une LP (*Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*) et de six masters (*Chimie physique et analytique*, *Droit du numérique*, *Études culturelles*, *Mathématiques et applications*, *Physique fondamentale et applications* et *Politiques publiques*). Parallèlement, la licence *Humanités* est abandonnée, ainsi que les masters *Innovation, entreprise et société*, *Langues et sociétés* et *Sciences sociales*. Globalement, le projet d'offre de formation d'AU se traduit par la création nette de quatre mentions.

Il est à souligner que certaines de ces créations ou abandons sont en fait le résultat de restructurations profondes (e.g. les masters *Innovation, entreprise et société* et *Sciences sociales*, qui fusionnent pour donner naissance au master *Politiques publiques*, ou le master *Management sectoriel*, qui devient *Management des PME-PMI* après une restructuration complète, ou encore le master *Droit*, conservé mais complété par une mention *Droit du numérique*). Les LP qui n'intègrent pas un BUT font elles aussi l'objet de changements importants dans la mesure où elles ont toutes vocation à être dé-suspendues et adossées à une licence générale ou bien abandonnées.

L'adossement des formations à la recherche est assuré par les laboratoires d'AU et notamment, pour chacun des deux axes thématiques, les laboratoires d'excellence (Labex) *Implanteus* et *Intermedius* et les écoles universitaires de recherche (EUR) qui leur sont associées. La volonté de développer les cursus master ingénierie (CMI) est réaffirmée afin de renforcer le lien entre les formations et les activités développées au sein des laboratoires.

Les liens avec le monde socio-économique sont renforcés par la généralisation de l'apprentissage en LP et en master et par la création d'espaces collaboratifs, au sein des villas *Créative* et *Naturalité* associées elles aussi à chacun des deux axes thématiques, visant à promouvoir les échanges entre formations, recherche et acteurs socio-économiques sur les thèmes à enjeux pour AU.

Outre les Labex, EUR et villas financés par le programme d'investissements d'avenir (PIA), l'offre de formation s'appuie également sur le projet de nouveaux cursus à l'université (NCU) baptisé *Cursus adapté au projet d'avenir*, aux centres d'intérêts et à la personnalité de l'étudiant (CAPACITÉ) qui favorise le suivi individuel des étudiants en licence.

Le projet d'offre de formation présenté par AU fait état d'une co-accréditation avec l'université de Toulon au titre de la licence *Information-communication* et de deux autres avec AMU au titre du master *Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (ST2AE)* et de la nouvelle mention *Droit du numérique*.

Analyse globale

Le projet d'AU apporte des réponses à plusieurs des points faibles et des recommandations formulés à l'occasion de l'évaluation du bilan. La restructuration de l'offre de formation engagée est significative. Elle améliore le continuum entre le 1^{er} et le 2^e cycle, même si celui-ci reste perfectible, ainsi que la visibilité globale de l'offre de formation.

Le pilotage central est resserré et s'articule autour de deux instituts thématiques qui jouent un rôle charnière dans le déploiement du projet d'AU. De leur capacité à remplir la (très) lourde tâche qui leur est assignée dépend le succès du projet de formation de l'établissement.

La réussite étudiante et l'insertion professionnelle sont au cœur du projet d'AU avec, d'une part, la proposition originale d'adosser les LP aux licences générales pour en faire de véritables parcours construits sur trois ans et, d'autre part, la généralisation de l'alternance en LP et en master.

Le projet d'AU est ambitieux, globalement cohérent, et accepté par une large part de la communauté universitaire. Il démontre que l'établissement, dans son ensemble, a pris la mesure des difficultés existantes et envisage les évolutions nécessaires. La soutenabilité du projet n'apparaît cependant pas évidente. La fermeture de plusieurs mentions ou parcours et l'arrêt du soutien aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* co-portés avec AMU permettent, certes, de redéployer des ressources et ainsi de contribuer au financement de l'élargissement de l'offre de formation. Pour autant, ces actions ne permettent pas de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour combler le déficit, préoccupant, d'enseignants-chercheurs dont souffrent particulièrement les filières ALL et DEG.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

La politique de formation d'AU s'articule autour de deux champs thématiques – Agrosciences et CPSN – parfaitement définis avec pour objectifs de répondre aux besoins du territoire et de proposer une offre complète – du 1^{er} au 3^e cycle –, professionnalisante et ouverte à l'international sur l'ensemble des domaines relevant de ces champs thématiques. À cet égard, le projet proposé améliore, d'une part, la lisibilité de l'offre en procédant à de nombreux changements d'intitulés de mentions ou de parcours (e.g. BUT *Sciences des données*, parcours du master *Informatique*, master *Management des PME-PMI*) et, d'autre part, le continuum entre le 1^{er} cycle et le 2^e cycle, ce qui est rendu possible par la prise de décisions courageuses en termes de réorganisation (fusions, fermetures) des formations qu'il convient de saluer. Néanmoins, cette réorganisation n'est pas complète dans certains secteurs : la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)*, dont les parcours restent difficilement lisibles et ne tiennent pas compte des évolutions au niveau master ; fusion des masters *Innovation, entreprise et société* et *Sciences sociales* pour créer le master *Politiques publiques*, dont la cohérence reste à démontrer ; création d'un master *Physique fondamentale et applications*, très proche du parcours *Hydrogéologie, sol et environnement* du master *ST2AE*, dont le positionnement doit être clarifié afin d'en justifier l'ouverture.

L'établissement recentre ses coopérations sur les universités voisines (AMU et Toulon), abandonnant les partenariats établis avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et les universités de Bretagne occidentale, de Rennes et de Paris 8 Seine Saint-Denis dans le cadre des LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* et *Commerce et distribution*, qui figurent au nombre des cinq LP non reconduites. Malgré l'affirmation d'une consolidation des partenariats locaux, le nombre de formations antérieurement co-accréditées avec AMU et Toulon baisse en master (de trois à une) et demeure stable en licence (une). Cette évolution traduit, dans les faits, un recul progressif de l'association entre AU et AMU qui est fort regrettable, mais assumé, dans le contexte de tension budgétaire et de tension en termes de ressources humaines auquel l'établissement est confronté.

AU renforce son action au service du suivi et de la réussite des étudiants. L'individualisation des parcours en 1^{er} cycle s'affirme comme un élément central, et parfaitement pertinent, de cette politique rendue possible par le projet CAPACITÉ. La dé-suspension des LP et leur adossement aux licences générales complètent le dispositif de manière appropriée. Cette évolution majeure du 1^{er} cycle d'AU trouve un écho favorable auprès des responsables de formations concernés, même si aucun élément concret touchant à la mise en œuvre de cet aspect du projet n'a pu être présenté lors des auditions sur site.

L'ouverture à l'international de l'offre de formation évolue peu et reste un point faible du projet d'AU. Même s'il est affirmé une volonté de développer des partenariats avec des établissements étrangers positionnés sur des spécialités proches de celle d'AU, aucun élément tangible n'est présenté à ce stade. En outre, la transformation profonde – et bienvenue – du master *Management sectoriel* pourrait faire courir un risque en termes de maintien des partenariats existants, notamment le double diplôme avec l'université de Worms dans la mesure où le parcours auquel s'adosait ce double diplôme disparaît. Enfin, les actions concrètes à même de favoriser les mobilités entrantes et sortantes sont rares et leur viabilité interroge quand elles existent (e. g. LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration [OGERH]*).

L'adossement des formations à la recherche se renforce avec la montée en puissance annoncée des deux instituts thématiques. Toutes les formations, LP comprises, seront désormais adossées à un département disciplinaire et à (au moins) un laboratoire. Les taux d'intervention des enseignants-chercheurs (EC) au sein des formations ont été revus. Ils sont à la fois cohérents en termes d'attentes pour des formations universitaires et plus raisonnables que précédemment compte tenu des moyens de l'établissement. On regrette cependant de ne pas avoir pu obtenir d'éléments de réponse permettant de comprendre comment l'adossement systématique des LP à un département disciplinaire fournira une réponse effective à la faiblesse, soulignée lors de la phase bilan, du nombre d'EC investis dans ces formations. L'importance des CMI est réaffirmée. Si l'intention est louable, on regrette l'absence d'actions concrètes permettant de penser que les CMI pourront, dans le cadre du projet, jouer le rôle qui est attendu par AU, i.e. renforcer l'intégration entre formation et

recherche, alors même que l'évaluation réalisée lors de la phase bilan a mis en lumière de sérieuses lacunes à cet égard ainsi que le très faible nombre d'étudiants concernés.

L'établissement souhaite mieux organiser et coordonner ses échanges avec le monde socio-économique au travers d'instances telles que les villas Créative et Naturalité et les conseils d'orientation stratégique des instituts.

Dans ce cadre, les acteurs locaux seront associés plus étroitement à la définition de l'offre de formation d'AU, en particulier pour ce qui est des formations en alternance. Si l'on ne peut que souscrire à cette évolution, il n'en reste pas moins surprenant de lire que «les acteurs socio-économiques qui dépendront des formations en alternance seront systématiquement invités à donner leur avis sur la qualité de ces formations dans les conseils de perfectionnement des diplômés de LP et de master», ce qui laisse penser que ce ne sera pas nécessairement le cas pour les formations non-alternées alors que la présence de professionnels au sein des conseils de perfectionnement (CP) est une obligation réglementaire. On regrette à cet égard que le projet ne fasse pas état d'éléments de cadrage clairs concernant la composition et le fonctionnement des CP avec un processus de suivi de mise en application de leurs recommandations, alors que l'évaluation du bilan avait souligné la très grande hétérogénéité des pratiques en la matière.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

L'établissement s'engage sur un calendrier extrêmement précis et détaillé pour la mise en place de la démarche compétences à tous les niveaux de formation.

Cette mise en œuvre bénéficie de l'accompagnement par la Mission d'appui à la pédagogie universitaire et innovante (MAPUI) et de l'expérience acquise au niveau de l'IUT. Les auditions ont permis de constater que les équipes pédagogiques s'étaient effectivement approprié la feuille de route communiquée par l'établissement et estimaient, pour la majorité d'entre elles, être bien accompagnées par les services centraux. La mise en œuvre de l'approche compétences, prévue pour septembre 2024, apparaît cependant optimiste ; l'importance de ce dossier mérite qu'AU se donne le temps nécessaire à une vraie réussite, i.e. à la mise en œuvre d'une réelle transformation des pratiques pédagogiques, et n'en reste pas à un simple changement de présentation des maquettes.

L'établissement s'efforce d'adapter son offre de formation à l'international en développant l'enseignement et la création de parcours en langue anglaise.

À l'image du parcours *International Master in Agricultural Sciences (IMAS)* du master ST2AE, les EUR *Implanteus* et *Intermedius* ont pour mission explicite de développer des parcours de formations en anglais. Si des unités d'enseignement (UE) en anglais voient le jour dans des formations telles que la LP *Sécurité des biens et des personnes*, la création de parcours intégralement en anglais – autres qu'IMAS – n'est pas encore une réalité. Une UE optionnelle continuera d'être proposée pour préparer les étudiants de licence à la mobilité internationale. On regrette cependant de ne pas savoir si son contenu évolue, ce qui est nécessaire compte tenu du faible taux de mobilité sortante constaté lors de l'évaluation du bilan. La certification en langue anglaise continuera à être proposée en fin de 1^{er} cycle, qu'il s'agisse des licences générales, LP ou BUT, mais on ne sait pas de quelle manière les étudiants seront incités à la passer ni quel niveau sera visé. Il faudra donc qu'AU analyse la pertinence de ces dispositifs à l'aune du nombre d'étudiants qui auront choisi d'en bénéficier.

L'offre de formation s'oriente très clairement vers l'alternance, qui sera systématique en troisième année de BUT et tend à devenir la norme pour les LP et les masters d'AU.

Ce choix s'inscrit naturellement dans la politique de l'établissement en matière de professionnalisation. Il s'accompagne de la systématisation des stages, de deux mois maximum, en licence et d'une obligation de stage de quatre mois pour les masters qui ne pourront ou ne souhaiteront pas passer en régime alterné. Compte tenu du positionnement des formations de l'établissement, et des contraintes budgétaires qui pèsent sur lui, cette orientation est parfaitement cohérente. La généralisation annoncée de l'approche par compétences est également de nature à faciliter l'accès à l'offre de formation pour le public de la formation continue. Afin de se démarquer, AU souhaite limiter son offre de formation continue à ses domaines d'excellence, ce qui paraît tout à fait pertinent.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Le suivi de l'attractivité des formations et de l'orientation des étudiants fait l'objet d'une feuille de route précise et bénéficie de moyens significatifs dans le cadre du projet CAPACITÉ.

La mise en place d'une stratégie systématique d'analyse des flux (quantitative mais aussi qualitative) montre que l'établissement s'est saisi du problème d'attractivité souligné lors de la phase bilan de l'évaluation. Une fois encore, la mise en œuvre de cette stratégie est dévolue aux deux instituts coordonnant les deux grands champs thématiques avec l'appui du Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'entrepreneuriat (SAFIRE). Il appartiendra aux instituts de savoir associer et mobiliser l'ensemble des équipes pédagogiques sur ces sujets.

L'établissement mise également beaucoup sur une stratégie de réorientation des étudiants en première année de licence (L1) et souhaite désormais mesurer la réussite étudiante en L1 en intégrant une mesure des réorientations réussies. Cette approche paraît pertinente, mais on regrette de ne pas avoir d'éléments plus concrets sur sa mise en œuvre, même si la signature d'une convention pour l'accès aux données du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) crédibilise manifestement la démarche.

Des critères explicites d'évaluation de la performance et de la pertinence des formations sont développés. Ils reposent sur l'attractivité des formations, leurs taux de réussite et d'insertion professionnelle ou académique (poursuite en doctorat). Ces critères ont vocation à être suivis par les CP et pris en compte dans la définition des contrats d'objectifs de moyens et de performances (COMP) qu'AU met en place avec les composantes. Cette politique va dans le sens d'un pilotage resserré qui est cohérent avec le regroupement des composantes au sein de deux instituts et peut avoir un impact positif sur la mobilisation des équipes avec des objectifs clairement affichés pour autant qu'elle fasse l'objet d'un indispensable effort de communication et d'explication auprès des équipes pédagogiques.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Le projet de formation d'AU est marqué par une incertitude importante quant à sa soutenabilité. La très forte ambition d'AU affichée dans le cadre de son projet risque de se heurter aux limites imposées par ses moyens humains et financiers. La généralisation de l'alternance pour concourir à l'augmentation des ressources propres de l'établissement, l'usage des COMP pour aligner les intérêts des instituts sur la stratégie de l'établissement et la mise en œuvre du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) pour reconnaître l'investissement dans le pilotage de l'offre de formation pourraient ne pas suffire compte tenu des contraintes budgétaires et du manque d'EC constatés lors de la phase bilan et réaffirmés lors des auditions. Les LP du domaine DEG et les licences du domaine ALL sont particulièrement affectées par ce manque d'EC, au point que, pour certaines LP (LP OGERH, notamment), leur caractère de diplôme universitaire peut être remis en question.

L'établissement propose une feuille de route précise en vue de combler certaines lacunes constatées au niveau des dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de son offre de formation. On note, en particulier, une volonté de renforcer le cadrage des CP et l'annonce d'une meilleure prise en compte des évaluations des enseignements par les étudiants dans l'évolution de l'offre de formation (comme, par exemple, la LP *Sécurité des biens et des personnes* qui souhaite aligner les retours de l'insertion professionnelle entre Centre de formation d'apprentis [CFA], MAPUI et SAFIRE pour une meilleure lisibilité). Ces éléments sont louables, même s'ils auraient dû être en place depuis longtemps, et leur mise en œuvre reste largement à préciser au niveau des formations (e.g. licences *LLCER, Lettres ou Sciences de la vie et de la Terre, LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi, BUT Packaging, emballage et conditionnement, master Traduction et interprétation ou Mathématiques et applications*). Les éléments communiqués par l'établissement ne permettent pas d'apprécier en quoi la nouvelle structuration en instituts permettra une meilleure mise en application d'éléments de cadrage nationaux des formations déjà anciens.

Conclusion

Points forts

- Un effort pour formuler un projet solide pour l'offre de formation d'AU et partagé par la communauté universitaire.
- Une offre de formation en bonne adéquation avec le territoire et ses acteurs socio-économiques.
- Une volonté de généralisation de l'alternance favorisant une meilleure professionnalisation des formations.
- Un processus original et ambitieux de dé-suspension des LP et de leur articulation avec les licences générales.

Points faibles

- Un projet dont la soutenabilité questionne du fait d'une augmentation du nombre de formations sans certitude sur l'accroissement des ressources nécessaires.
- Des filières ALL et DEG, en particulier, qui souffrent d'un manque d'enseignants-chercheurs préjudiciable à la qualité académique de leurs formations.
- Une offre de formation dont la simplification n'est pas achevée, ce qui nuit à sa visibilité.

Recommandations

- Finaliser la restructuration de l'offre de formation dans les mentions qui présentent encore un nombre trop important de parcours qui sont parfois redondants.
- Mieux adapter la structure et la taille de l'offre de formation aux moyens humains (enseignants-chercheurs, notamment) dont dispose l'établissement.
- Généraliser la mise en place des conseils de perfectionnement, à travers un cadrage commun et un processus de suivi de leurs actions.
- Prendre le temps de conduire en profondeur la démarche compétences, dont les principes affirmés constituent une base solide, mais dont la mise en œuvre dans l'ensemble des filières devra disposer de temps, au risque de se limiter à un simple affichage.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine (s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Réservé <ul style="list-style-type: none"> Manque d'informations sur la qualité de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> Veiller à renforcer l'encadrement par les enseignants-chercheurs ; Veiller à améliorer l'analyse des chiffres fournis par le SAFIRE sur le devenir des diplômés.
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> Veiller à exploiter les possibilités offertes par le dispositif CAPACITÉ afin d'améliorer le taux de réussite des étudiants.
DEG	ALL	LP	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration		Défavorable <ul style="list-style-type: none"> Absence d'enseignants-chercheurs dans la formation ; Absence d'adossement à la recherche.
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation		Favorable
DEG	DEG	L	Administration économique et sociale		Favorable
DEG	DEG	L	Droit		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> Veiller au renforcement de l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs ; Veiller à la mise en place de mesures concrètes pour l'amélioration des taux de réussite.
DEG	DEG	L	Science politique		<i>Création</i> Favorable

DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable avec recommandation : – Veiller au renforcement de l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs.
DEG	DEG	LP	Management et gestion des organisations		Favorable avec recommandation : – Veiller au renforcement de l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs.
DEG	DEG	LP	Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi		Réservé – Part incertaine des enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique ; – Risque de nombreuses poursuites d'études pour les orientations menant vers la direction des ressources humaines.
DEG	DEG	LP	Sécurité des biens et des personnes		Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer l'adossé à la recherche, en saisissant les opportunités offertes par l'intégration de la formation au sein du département de Droit.
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
SHS	SHS	L	Information-communication	Université de Toulon	Favorable
STS	STS	BUT	Génie biologique		Favorable
STS	STS	BUT	Packaging, emballage et conditionnement		Favorable avec recommandations : – Veiller au respect de la dimension universitaire de cette formation en renforçant son adossé à la recherche ; – Veiller à ce que le conseil de perfectionnement soit effectivement opérationnel.
STS	STS	BUT	Science des données		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	L	Chimie		Favorable
STS	STS	L	Informatique		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable avec recommandations : – Veiller à approfondir la réflexion sur le taux d'échec élevé et sur les moyens d'y remédier ; – Veiller à améliorer le suivi du devenir des étudiants.
STS	STS	L	Physique		Favorable avec recommandation : – Veiller à renforcer les dispositifs mis en place pour favoriser la réussite des étudiants et améliorer le suivi de leur devenir.

STS	STS	L	Sciences de la vie et de la Terre		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que le conseil de perfectionnement soit opérationnel et procède à une analyse effective des résultats de l'évaluation des enseignements.
STS	STS	L	STAPS - Activité physique adaptée - santé		Favorable
STS	STS	L	STAPS - Éducation et motricité		Favorable
STS	STS	LP	Agronomie		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués		Favorable
STS	STS	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer la dimension universitaire de la formation, par une plus forte implication des enseignants-chercheurs ; - Veiller à mener une réflexion approfondie sur le nombre important de poursuites d'études dans cette formation qui a vocation à assurer une insertion professionnelle immédiate.

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine (s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Études culturelles		<i>Création</i> Favorable
ALL	ALL	M	Français langue étrangère		Favorable
ALL	ALL	M	Théâtre		Favorable
ALL	ALL	M	Traduction et interprétation		Favorable avec recommandation : – Veiller à améliorer le suivi de l'insertion professionnelle.
DEG	DEG	M	Droit		Favorable avec recommandations : – Veiller à intégrer une évaluation des enseignements formalisée ; – Veiller à mener une analyse effective des indicateurs fournis sur l'insertion professionnelle.
DEG	DEG	M	Droit du numérique	Aix-Marseille Université	<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à ce que les engagements pris concernant le renforcement du rôle du conseil de perfectionnement et sa composition soient suivis d'effets concrets.
DEG	DEG	M	Management des PME-PMI		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : – Veiller à s'assurer de l'existence d'un réel vivier d'emplois pour les diplômés.
DEG	DEG	M	Politiques publiques		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : – Veiller à ce que la mention ait une réelle existence, tant en termes de pilotage que de contenu ; – Veiller à déployer une communication efficace autour de la formation afin qu'elle touche son public cible.
SHS	SHS	M	Culture et communication		Favorable
SHS	SHS	M	Géographie, aménagement, environnement et développement		Favorable

SHS	SHS	M	Histoire		Favorable
STS	STS	M	Chimie physique et analytique		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	M	Informatique		Favorable
STS	STS	M	Mathématiques et applications		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à déployer les moyens nécessaires, notamment en termes de communication, afin de s'assurer d'un effectif suffisant tout en veillant à la qualité du recrutement.
STS	STS	M	Physique fondamentale et applications		<i>Création</i> Réservé <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement de la mention peu clair par rapport au parcours <i>Hydrogéologie, sol et environnement</i> du master ST2AE du fait de leur proximité manifeste.
STS	STS	M	Sciences technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	Aix-Marseille Université	Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la définition des processus de fonctionnement internes à la mention, notamment pour ce qui touche à la coordination entre les deux partenaires.
STS	STS	M	STAPS : activité physique adaptée et santé		Favorable

Le Président d'Avignon Université

A l'attention de

Madame Lynne FRANJIÉ
Directrice du département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Avignon, le 23 juin 2023

**Objet : Observations générales concernant le rapport provisoire
d'évaluation post-auditions du projet d'offre de formation**

V/Réf. : C2023-EV-0840685N-DEF-DA230024040-RT

N/Réf. : DAGAP-PILOTAGE/PhE-AP-FD-LK/n° 2023-41

Madame la Directrice,

Suite à la visite du comité d'experts et à la tenue des auditions relatives au projet d'offre de formation, Avignon Université accuse réception du rapport d'évaluation transmis. Les conclusions et avis qui y sont présentés ont été partagés avec les équipes pédagogiques.

Après avoir pris connaissance du rapport, notre établissement n'a aucune observation de portée générale à apporter aux analyses concernant l'évolution de notre offre de formation pour le prochain contrat.

Avignon Université remercie le comité d'experts pour son travail de synthèse et ses préconisations qui permettront d'ajuster les orientations prévues pour certaines formations, en vue des prochains échanges avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Service Aide
au pilotage

Affaire suivie par
Lilia KHEDIM

Téléphone
+33 (0)4 90 16 27 09

Courriel
Aide-pilotage@univ-avignon.fr

Philippe ELLERKAMP

Président d'Avignon Université



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

